

Fédération Française des Pêches Sportives



**Comité Départemental
de Saône et Loire**



PROGRAMME UNIQUE CONCERNANT LE CHALLENGE CARPODROME

7H00 : Inscriptions

7H15 : Tirage au sort

8H50 : Amorçage

9H00 à 12H00 : Pêche commune de l'équipe

12H00 à 13H00 : Arrêt du 1er pêcheur

13H00 à 14H00 : Arrêt du 2ème pêcheur

14H00 à 16H00 : Pêche commune de l'équipe

15H55 : Annonce des 5 dernières minutes et pendu

16H00 : Fin du concours

A.A.P.P.M.A "Les Amis du Port"

Le samedi 4 avril 2020

Carpodrome de l'étang Chardon à Ormes/Simandre

REGLEMENT

Canne 11m50 / la longueur hors tout ne doit pas dépasser 16,50 mètres

Moulinet interdit / Agrainage autorisé

Amorce ,esches et pellets 6 litres dont 1 litre de vers de terre

Hameçon sans ardillon de taille n°10 maximum

INSCRIPTIONS

Un mois avant la date de l'épreuve auprès des responsables

Inscription de 30 € par équipe

**Dotation de l'épreuve : 25 € multiplié par le nombre d'équipes
5 € réservé par équipe pour la dotation du classement générale**

CHARIOT OBLIGATOIRE

BUFFET * BUVETTE *TOMBOLA

Inscriptions A.A.P.P.M.A "Les Amis du Port" 06 29 71 16 45

Commande des repas en même temps que les inscriptions carpodrome